

COMpte-rendu de la réunion ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

22 aout 2022

Présents pour la direction de Provence-Alpes :

Samuel Peltier directeur régional, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines, Béatrice Nivois directrice des antennes et des contenus, Xavier Riboulet directeur de la proximité.

Présents pour les représentants de Proximité : Philippe Perrot, Marc Civallero, Claire Lacroix, Annette Despretz, Rémy Dupont.

Actualité de l'antenne

Reprise le 29 aout avec les tranches d'information habituelle (JT, locale, 11h53, 18h30).

« ICI » (anciennement « Les matinales France Bleu ») ainsi que Vous êtes formidables reprendront le 1^{er} septembre.

Cette saison, la matinée débutera à 9h avec un documentaire, suivi par VEF désormais découpé en 2 :

- « VEF, 1^{ère} partie » est une interview de 13', menée par Laure Bolmont qui reçoit une personnalité de la région PACA et la mets en avant.
- « VEF, l'émission » est un plateau de 26' menée par Eric Charay, qui « *traite de l'actualité sous un aspect entertainment, ambiance feel good...* » avec des chroniqueurs.

Les « VEF, 1^{ère} partie » seront rediffusés à la place du 18h30 lors de vacances.

« Music Box » reprend le 21 septembre.

« Enquête de Région » reprend le 28 septembre.

« Foire de Marseille » aura lieu du 23 septembre au 03 octobre avec un stand commun France Bleu / France 3.

Enfin, une dernière information, le 17 septembre verra le retour des journées du patrimoine.

Rélocalisation

La rélocalisation ? Qui n'a pas entendu parler de ce serpent de mer.

Aout 2022, il semble urgent de venir expliquer « en paix » de quoi il retourne sous le terme de « rélocalisation » et « dédramatiser » cette nébuleuse à coups de communication.

Et pour se faire, Xavier Riboulet, directeur de la proximité, s'est mis aux platines.

Aussi, tout tout tout, vous saurez tout sur la rélocalisation... ou presque. En effet, tout ceci reste un tantinet aléatoire, parce que dans les faits, la rélocalisation dépend des régions, des budgets, du personnel, des ambitions, des déploiements techniques etc.

Bref, la dernière CASAR (commission d'anticipation, de suivi, et d'ajustement de la rélocalisation) a eu lieu au mois de mai, les informations dateront donc de cette période-là. La prochaine se déroulera le 7 septembre.

- Déploiement des matinales France Bleu

Jusqu'à présent, la vitesse de déploiement était de 8 à

Dans ce compte rendu

Actualité de l'antenne
Régionalisation
Site de qualification
Recours aux alternants
Chaises musicales
TEMPO
Fabrication des magazines
Bilan PDC
Documentalistes
Parking toulonnais, le compte n'y est pas !

9 antennes France Bleu par an. L'année dernière, pour des raisons diverses il n'y en a eu que 4, mais dès 2023, les 9 déploiements prévus seront effectués.

Il n'en restera que 4 antennes France Bleu à mettre à l'antenne de France 3 pour 2024 et l'objectif de 44 matinales de 7h à 9h sera atteint.

Pour votre information, la matinale s'appellera désormais ICI.

Pour le moment, les différentes directions espèrent développer une application mobile pour la fin de l'année.

- Contrat d'objectif et de moyens (COM).

Ces contrats sont établis entre une Région et une antenne de France 3. Ils sont signés pour 3 ans à hauteur de 1 800 000 euros. Cette enveloppe sert à proposer des documentaires ou des émissions de flux ; en revanche, Xavier Riboulet, a insisté sur l'autonomie de l'antenne afin que la Région n'influe pas sur l'éditorial.

Actuellement 3 antennes bénéficient de ce genre de contrats : Nouvelle Aquitaine, Bretagne et Centre Val de Loire.

Des COM européens sont envisagés pour les régions transfrontalières.

- Un COPIL (comité de pilotage) a été organisé afin de déployer TEMPO. A l'heure où la réunion se tient, on nous jure qu'aucune équipe n'est constituée.

Il n'aura fallu attendre que 3 jours pour apprendre que la rédactrice en chef de Provence-alpes rejoint l'équipe coordinatrice de l'information régionale.

- Concernant le site de qualification de Strasbourg, le planning des référents régionaux sera mis en place probablement entre octobre et novembre.

La formation, elle, débutera le 1^{er} trimestre 2023

Pour la direction, ce site est en adéquation avec le déploiement des automates et des régies MOZART.

Régionalisation (suite)

Là-aussi, promis, juré, aucune suppression de personnels ne sera faite à cause de ce déploiement. L'objectif est de faire plus de programme, pas de supprimer du personnel et tout déplacement de personnel ne pourra se faire que s'il y a une proposition éditoriale derrière cela.

Dans l'esprit de la direction nationale, les régions doivent pouvoir reprendre la main et le pouvoir sur leur fabrication et leur diffusion, « *les régions peuvent faire des propositions, mais aucune volonté de Philippe Martinetti, Jacques Paté ou Xavier Riboulet de vouloir tout régenter.* »

En revanche, ne vous emballez pas trop non plus, tous les postes perdus par des départs en retraite par exemple, seront gelés. « *Sauf projet éditorial en face* » nous rajoute-t-on.

Permettez-nous d'en douter.

La grande question à tout ceci, est *Comment peut-on faire évoluer les métiers qui ne seraient pas « embarqués » par le principe des automates de régie ?*

Encore trop peu de réponses à cette question alors que nous sommes au milieu du gué.

- Les directions de France Bleu et France 3 travaillent pour produire, d'ici la fin de l'année, une application appelée ICI, alimentée par les 2 antennes respectives. Ce site numérique sera un travail partagé avec la particularité pour France 3 de ne pas remplacer FranceTVInfo, alors que pour France Bleu, ICI fera disparaître le site actuel.

Site de qualification

Ce site de "qualification" de Strasbourg est en quelque sorte le "laboratoire" de la régie automatisée (voir le point "régionalisation" de ce compte rendu).

L'appel à candidature permettra de devenir référent, ce qui signifie, entre autres, que les salariés devenus référents pourront se rendre sur place en Alsace, pour observer, contribuer, participer aux tests qui doivent débuter en cette rentrée.

Ils devraient également contribuer à l'installation et la mise en œuvre de ces automates à Marseille.

S'il y a plus de deux candidatures, le choix des référents sera fait par tirage au sort.

Les élus ont demandé à ce que ce choix se fasse dans la plus grande transparence.

« aucune suppression de personnels ne sera faite à cause de ce déploiement »

S.Peltier

Recours aux alternants

Depuis 4 ou 5 ans la direction a mis en place une politique spécifique pour favoriser l'alternance. En parallèle, les CDD constatent une baisse du nombre de leurs contrats.

Les élus ont souhaité en connaître plus sur cette politique. « *En matière d'alternance nous avons des objectifs fixés par la présidence de FTV* » a expliqué la RRH, et de rajouter « *nous avons aussi un budget dédié pour financer ces objectifs* ».

A FTV il y aurait environ 200 alternants. Notre région doit assumer 5 ETP (équivalent temps plein) cela correspond à 10 alternants, 5 pour l'antenne Provence-Alpes et 5 pour l'antenne côte d'azur.

Actuellement en Provence-Alpes nous en avons 4 : 2 journalistes qui terminent en octobre prochain, une éditrice web qui finit fin août et une monteuse. 4 autres vont arriver en septembre.

Bien que favorable à l'alternance, les élus ont demandé à la direction de ne pas planifier ces jeunes sur des postes vacants, mais de les considérer comme du renfort ; les CDD de conserveraient leur volume de contrats et ne seraient pas en concurrence des précaires avec d'autres précaires.

Nous avons également demandé que les managers reçoivent régulièrement les CDD pour faire un point avec eux et leur donner plus de visibilité quant à leur avenir dans la société.

Chaises musicales

Vous êtes désormais toutes et tous au courant : Anne-Sophie Maxime quitte son poste de rédactrice en chef pour prendre des responsabilités dans la mise en place du projet TEMPO.

Lors de la réunion du lundi 22 août nous avions, bien entendu, interpellé la direction sur cet éventuel départ, en voici, les échanges avec Samuel Peltier.

- Les élus : « *Anne-Sophie va-t-elle remplacer Karine Bellifa ?* »
- Samuel Peltier : « *Non, Anne-Sophie reste à son poste de rédactrice en chef* ».
- Les élus : « *Nous sommes le lundi 22 août, mais peut-être que d'ici le 1er septembre votre réponse sera différente, nous vous rappelons que depuis le mois de juin, de nombreuses rumeurs font état de son départ du poste qu'elle occupe* ».
- Samuel Peltier : « *Il ne faut pas écouter les rumeurs, vous pensez bien que je ne vais pas vous donner une réponse différente d'ici quelques jours, Anne-Sophie reste à son poste de rédactrice en chef* ».

Pas besoin d'attendre le 1er septembre ! Trois jours après cet échange, un communiqué de la direction nationale annonce la nomination d'Anne-Sophie et par conséquent son départ du poste de rédactrice en chef.

Chacun est donc à même de se faire une opinion sur les propos des uns et des autres.

L'histoire retiendra que l'on soupçonne régulièrement les représentants de proximité de toujours voir le mal partout ; toutefois ce genre d'échange est une raison de la défiance récurrente des salariés envers sa directions.

Chaises musicales (suite)

Chacun est donc à même de se faire une opinion sur les propos des uns et des autres.

On ne pourra plus soupçonner les représentants de proximité de toujours voir le mal partout et ce genre d'échange permet d'alimenter la défiance récurrente des salariés envers leur direction.

Par ailleurs Samuel Peltier a annoncé le départ de l'adjoint en charge du web, Grégoire Bézie... mais attendons de voir on ne sait jamais.

TEMPO

Annoncé le 7 juillet, par un mail de communication interne, au lendemain d'un CSE Central au cours duquel les élus du siège en avaient été informés, vos élus ont souhaité en savoir plus sur ce projet "Tempo". Il nous concerne au plus haut point puisqu'il prévoit la disparition des éditions nationales de France 3, les 12/13 et 19/20 que nous connaissons depuis plus de trente ans, à la rentrée 2023, et leur remplacement par deux éditions d'une heure « ICI Midi » et « ICI Soir ».

Ces JT aborderont "de façon différenciée l'actualité de proximité, nationale et internationale".

Interrogée, la direction nous affirme que rien n'a bougé pendant l'été : "nous ne connaissons pas le tempo de "Tempo" ».

Seule information : rentrée 2023 veut bien dire septembre 2023 (et non pas janvier).

Le premier comité de pilotage du projet devait se tenir le mardi 23 août. Doivent y participer, les directeurs de l'information nationale, régionale (Isabelle Staes), le directeur du réseau (Philippe Martinetti), le directeur de la proximité (Xavier Riboulet), entre autres.

Selon la direction régionale, Provence-Alpes n'est pas concernée (pour le moment ?) par des tests qui doivent être menés en région. Elle imagine simplement que des ateliers seront mis en place, comme cela avait été le cas pour le 18h30, mais nous n'en saurons pas plus. Pas plus que sur d'éventuels transferts de personnels parisiens qui contribuaient aux éditions nationales vers les régions.

Un dossier que vos élus suivront avec attention. Sachant que ce projet rencontre déjà une forte opposition à Paris. Un préavis de grève intersyndical au Siège a été déposé pour le 12 septembre.

Fabrication des magazines

Music Box

8 épisodes ont été tournés, 2 sont en préparation.

Une fabrication un peu au fil de l'eau qui, selon la direction, permet à tous les techniciens de participer à la fabrication du magazine.

Pour autant, ce sont toujours les mêmes techniciens qui œuvrent ; les élus déplorent cette production en mode « petit à petit » qui augmente les couts de fabrication et qui ne permet pas d'envisager, pour des raisons de planning, d'autres productions.

Fabrication des magazines (suite)

Magazine de la mer

Le premier week-end d'octobre sera diffusé le premier magazine de la mer, un bimensuel de 52 minutes.

Ce magazine est préparé depuis 12 mois par la direction de l'antenne.

Désormais confié aux journalistes de la rédaction de France 3 PACA, c'est avec une partie du potentiel du budget de la rédaction qu'il est donc conçu et sera fabriqué en interne par France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur (préparation, tournage, montage, mixage).

Tout reste à faire, la présentation est confiée à Sophie Accarias qui s'entourera d'une équipe de « spécialistes » et de connasseurs. Pour information, un journaliste qui vient de collaborer au magazine de la mer a eu comme moyen pour un 6 minutes: 1 jour de préparation, 2 jours de tournage, un jour de montage, restait à caler le mixage.

Le tournage du numéro 0 (qui sera diffusé, comme d'habitude... il n'y a pas de petites économies et mettre un pilote à l'antenne ne fait désormais plus rougir personne) sera effectif fin septembre pour, comme nous venons de le dire, une diffusion le 2 octobre.

Nous qui pensions, certainement naïvement, que les grands combats devaient être menés avec anticipation et réflexion.

Documentalistes

En juillet dernier, le directeur régional nous avait annoncé qu'une expérimentation serait menée au Service Documentation de Marseille entre le 14 juillet et le 15 aout.

Les documentalistes volontaires étaient invités à enrober d'une trentaine de lignes les JT et les reportages avant de les mettre en ligne afin de vérifier si, enrichis de la sorte, nos produits généraient plus de vues. 2 CDD ont joué le jeu pour un bilan mitigé.

Pour les JT, ça fonctionne. L'audience est 60% plus importante avec un pic le 14 aout à 30 000 vues. En revanche, pour les reportages, ça ne change rien.

Quid de la suite ? Cela va-t-elle être généralisée ? On attend la décision de la direction du Réseau, interpellée dès le 15 juillet, sur la méthode de ce passage en force au cœur des vacances.

Toute expérimentation est régie par des accords. Elle doit être cadrée et faire l'objet d'une concertation. Or, à aucun moment cette expérimentation au Service Documentation n'a été annoncée en Instances à Paris que ce soit en Casar ou en CSE.

Pendant la même période, nos documentalistes ont été contraintes de travailler à flux tendus en raison d'une planification resserrée.

Faute de moyens, elles n'ont pas été en mesure d'analyser la totalité des 600 reportages produits par notre antenne pendant l'été. Moins de 70% de nos reportages auraient été indexés auprès de l'INA.

Bilan PDC (plan de développement des compétences)

Stéphanie Manucci a présenté le bilan de 2021 du Plan de développement des compétences à France 3 Provence Alpes.

Des formations ont été réalisées dans cinq secteurs :

- Innovations et technologies- **43 stagiaires**
- Information/TV/Radio/Web - **64 stagiaires**
- Prévention des risques, santé, qualité de vie au travail - **9 stagiaires**
- Gestion d'entreprise - **9 stagiaires**
- Management, efficacité Pro, développement personnel - **29 stagiaires**

154 stagiaires à France 3 Provence Alpes ont pu bénéficier d'une formation dans l'un de ces cinq secteurs. Plus de 60% de ces formations ont été réalisées en Présentiel.

Détails sur les formations réalisées pour l'innovation et technologie :

- NCRS,
- Avid Maestro,
- Gestion d'antenne.

Détails sur les formations pour l'information/TV/ Radio/Web :

- Utilisation et narration avec un smartphone,
- Publier des contenus web enrichis,
- Editorialiser l'offre vidéo régionale,
- Argos tous modules,
- Droit à l'image.

Détails sur les formations pour prévention des risques, santé, QVT (Qualité de Vie au Travail) :

- Habilitation électrique,
- Etre acteur de la QVT à FTV,
- Formation des acteurs de la prévention aux HM/HS/AS (Harcèlement moral harcèlement sexuel et agissements sexistes).

Détails sur les formations pour Gestion d'entreprise :

- Ariane Cloud,
- Command.

Détails sur les formations pour Management, Efficacité pro, Développement personnel :

- Etre Tuteur,
- Cursus managérial,
- Cursus FOR (en individuel),
- Cursus assistant(e)s (en individuel),
- Animateur de formation (en individuel).

Parking toulonnais, le compte n'y est pas !

Après des mois de lutte autour du problème de stationnement à Toulon, la Direction a tenu à garder secrètes, lors de l'IRP, les révélations qu'elle souhaitait faire aux salariés toulonnais.

Ce lundi 29 aout, en visioconférence, une première proposition est donc faite aux salariés.

Elle propose de prendre en charge 2 abonnements de parking sous le bâtiment qui abrite la Locale. A charge pour les salariés de s'organiser entre eux via du covoiturage.

Cette nouvelle, la direction souhaitait donc en réserver la primeur aux salariés plutôt qu'à vos représentants de proximité qui n'étaient pas conviés, et on la comprend !

C'est la montagne qui accouche d'une souris... tout ça pour ça ! Et la Direction de préciser : « *ce n'est pas un problème d'argent mais une question de principe. La Présidente ne souhaite pas encourager le recours à la voiture* ». Pour autant, aucun de nos dirigeant de Provence-Alpes ne se rend au travail en poney, en draisienne pas plus qu'en monocycle à pédale, et on ne vous parle pas de l'empreinte carbone du Directeur du Réseau domicilié en Corse et qui chaque semaine se rend à Paris en avion

Cette première proposition n'est évidemment pas satisfaisante, à plusieurs titres.

* D'abord parce-qu'elle n'est pas équitable.

A la Locale de Brest, France Télévisions paie 12 abonnements de parking pour les véhicules personnels des salariés. Cette prise en charge n'est soumise à aucune condition de covoiturage.

Dans le Réseau, la Direction de France Télévisions ne peut pas appliquer des règles à géométrie variable au risque de bafouer l'égalité de traitement inscrite dans le Code du Travail.

Et oui, on appelle cela la LOI !

Parking toulonnais, le compte n'y est pas ! (suite)

* Ensuite, elle n'est pas en prise avec la réalité.

Avec seulement 2 places, il faut établir des prioritaires. La seule possibilité, c'est de désigner comme covoitureurs les 2 salariés qui habitent le plus loin de la Locale. Il y a un monteur domicilié à l'est de Toulon et l'assistante domiciliée elle, à l'ouest de Toulon. Or les horaires de l'assistante ne sont pas compatibles avec le reste de l'équipe. Elle termine plus tard.

* A cela s'ajoute le problème de la pause déjeuner... les salariés dont le véhicule sera garé dans un parking relais se retrouveront coincés entre midi et deux sur leur lieu de travail. Ils doivent pouvoir disposer de leur pause comme ils le souhaitent et non pas être otages d'une contrainte qui découlerait d'une règle établie arbitrairement par l'entreprise. Dans le cas contraire, la pause sera considérée comme du temps de travail effectif.

Ne se posent pas là les problèmes de responsabilité de la personne qui fait le ramassage de ses collègues, ni l'absence d'équité d'accès à l'information de la population toulonnaise si cette même personne tombait subitement malade un matin, ni même le volume horaire de cette dernière ou encore l'heure d'arriver de l'ensemble des salariés.

Vos élus réclament donc à la direction, 5 places.

Il en faut 3 de plus :

Un salarié roule en véhicule électrique, c'est vertueux pour l'environnement. La prise en charge d'un abonnement supplémentaire pour son véhicule ne fait pas débat.

Les deux derniers abonnements à souscrire s'inscrivent dans une logique d'égalité de traitement avec nos collègues bretons. Pourquoi donc devons-nous préciser ce genre de chose ?

Par équité avec les toulonnais, les élus attendent que la direction propose un service de covoiturage pour le site de Chanot, d'ici le mois d'octobre.

La Foire de Marseille arrivant, les parkings disparaissant de fait, le directeur régional et son équipe organiseraient une tournée visant à récupérer l'ensemble des salariés chez eux pour un Blablacar jusqu'aux portes de l'entreprise.

Arrêtons la pantalonade ! Vos élus considèrent que les Toulonnais ont fait preuve d'une patience remarquable ; la direction a tellement joué la montre.

Il est temps que la direction paie 5 abonnements de parking faute de quoi vos élus demanderont à la Direction de convoquer le Médecin du Travail. Vos élus saisiront également l'Inspection du Travail, la Dirrecte.

Vous pouvez désormais contacter vos représentants de proximité par mail à l'adresse suivante :

representantsproxpa@francetv.fr

Prochaine réunion de l'instance :

12 septembre